



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question au Gouvernement n° 3569

Texte de la question

CLASSES BILANGUES

M. le président. La parole est à Mme Dominique Nachury, pour le groupe Les Républicains.

Mme Dominique Nachury. Madame la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, plusieurs milliers de professeurs manifestaient hier dans la rue contre la réforme du collège et pour une hausse des salaires.

Votre ministère donne, pour le seul collège, un taux de grévistes supérieur à 22 %. Les enseignants du collège avaient déjà marqué, par leur faible participation ou à travers leurs questions lors des journées de formation à la réforme, leur désaccord avec la réforme du collège en 2016.

Vous êtes restée hermétique aux critiques, qui étaient pourtant argumentées. Vous avez notamment conduit une offensive contre l'élitisme des classes bilangues, refusant d'entendre tous ceux qui en défendaient l'intérêt pour les collégiens comme pour les collèges désireux de promouvoir l'exigence et la mixité.

Aujourd'hui, vous présentez la nouvelle carte des langues. Elle condamne les classes bilangues que vous nommez de contournement de la carte scolaire ; elle maintient les classes de continuité permettant de poursuivre une langue autre que l'anglais débutée en primaire, notamment l'allemand.

Vous dites, madame la ministre, que 70 % des classes bilangues sont maintenues. Mais comment vous croire à la lecture des chiffres par académie ? En effet, si Paris conserve toutes ses classes et si certaines académies les préservent mieux que d'autres, Grenoble passe de 282 à 61 et Lyon de 226 à 68.

Un député du groupe Les Républicains. C'est normal !

Mme Dominique Nachury. Comment comprendre et admettre une situation aussi contrastée ? Vous reculez sur le dispositif bilangues, mais dans la confusion et en renforçant l'inégalité des territoires.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Très bien ! Bravo !

Mme Dominique Nachury. Madame la ministre, vous aviez souhaité une régulation nationale de l'apprentissage des langues. Quel résultat ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Madame la députée, je conçois qu'il soit difficile de comprendre la cohérence de la politique menée par l'éducation nationale, si vous fermez vos écouteurs à chaque fois que je vous l'explique. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Michel Herbillon. C'est toujours la même histoire !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre*. Je vais donc reprendre : voilà des mois que, de façon extrêmement constante, j'explique quelle est notre stratégie pour les langues vivantes au collège. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues, on écoute la ministre.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre*. Si vous m'écoutez, je suis sûre que vous comprendrez.

M. Michel Herbillon. Quelle arrogance !

M. Jean-François Lamour. Nous ne sommes pas sur un plateau de Canal Plus !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre*. Cette stratégie passe par deux axes : le premier vise à remplacer des dispositifs dérogatoires permettant à des collégiens d'être en classe bilingue à partir de la classe de sixième par une mesure plus générale permettant à tous les collégiens d'apprendre deux langues dès la classe de cinquième. Il s'agit de la première et forte innovation que nous introduisons.

Le second axe de notre stratégie vise à développer la diversité des langues vivantes apprises à l'école primaire dans notre pays. Pour promouvoir cette diversité, à chaque fois qu'un élève apprend une autre langue vivante que l'anglais à l'école primaire, nous lui permettons d'accéder à l'anglais dès la classe de sixième.

M. Philippe Goujon. Combien d'heures ?

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre*. C'est ce que nous appelons les classes bilingues de continuité.

J'ai toujours dit, à ce micro comme à d'autres...

M. Yves Censi. Même sur Canal Plus ?

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre*. ... et depuis des mois, que les classes bilingues de continuité seraient maintenues. Elles représentaient jusqu'alors 50 % de l'ensemble des classes bilingues. Ne soyez donc pas surprise, madame la députée, qu'à la rentrée prochaine, 50 % des classes bilingues existantes soient maintenues, puisque je l'ai toujours dit.

Comprenez également que ce chiffre va augmenter, puisque nous avons développé la diversité des langues apprises dans l'enseignement primaire, grâce à une politique proactive nous permettant notamment d'augmenter le nombre d'écoles primaires qui apprennent l'allemand en langue vivante 1.

M. Georges Fenech. Pour cela, il faudrait des enseignants !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre*. Mille écoles primaires supplémentaires en bénéficieront dès la rentrée prochaine : je n'ai pas entendu sur vos bancs – vous vous souvenez de toutes vos critiques et de toutes vos inquiétudes concernant l'enseignement de l'allemand – de commentaires positifs.

Sachez donc vous réjouir qu'à la rentrée prochaine, plusieurs dizaines de milliers d'enfants viennent grossir le nombre de ceux qui apprennent déjà l'allemand. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste,*

républicain et citoyen.)

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Nachury](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3569

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 janvier 2016](#)